

# LE FOYER DE CACHAN

## -L'ESSENTIEL 2023-

### 1 NOS VALEURS ET NOTRE VOCATION

Restées fidèle aux valeurs affichées de ses fondateurs et à sa vocation de solidarité, l'action et les missions du Foyer de Cachan se fondent sur **la laïcité, la responsabilité, l'autonomie et la confiance en soi**. Ces valeurs s'appuient sur une offre de formation de **filières professionnelles adaptées** aux besoins de nos élèves souvent "décrocheurs", et qui recherchent une pédagogie moderne et individualisée.

Le Lycée Professionnel, lié au Foyer de Cachan, est chargé de les promouvoir.

### NOS MISSIONS



Le Foyer de Cachan, association reconnue d'utilité publique depuis 1922, abrite un lycée privé sous contrat avec l'Éducation Nationale, une résidence étudiante et un centre de formation pour apprentis. Dès sa création, le Foyer de Cachan a eu à cœur d'aider des jeunes à se construire un avenir et à trouver confiance en eux.

### 2 QUATRE AXES DE TRAVAIL EN DIRECTION DES ÉLÈVES

Le Foyer de Cachan offre un espace éducatif de qualité fondé sur quatre piliers représentant le socle de l'action menée par l'association.

- **Pédagogique** : Accompagner les élèves dans les apprentissages et valoriser leur parcours pour réussir leur projet.
- **Educatif** : Accueillir chaque jeune et l'accompagner dans sa construction personnelle et l'acquisition de compétences.
- **Ouverture vers l'extérieur** : Créer et conforter des relations avec les entreprises et les institutions publiques.
- **Bien vivre ensemble** : Favoriser le bien vivre ensemble dans le respect de chacun

### 3 NOS MOYENS

Des **classes à taille humaine**,  
Un **internat**,  
Un **encadrement adapté** au suivi pédagogique et éducatif.  
Des salles de classe équipées de **tableaux numériques**,  
Des **plateaux techniques** permettant des mises en situations professionnelles,  
Un **parc** arboré et sécurisé de 5 ha,  
Des **structures sportives**.

98%

de taux de  
réussite au BAC

50 000  
jeunes  
accompagnés  
depuis 1923.

100  
ans  
au service  
des jeunes

label  
DON en  
CONFIANCE

Vous donnez. Il vous rassure.



## SOLIDARITÉ



Noël solidaire



Kenya solidarité



Atelier droit de l'enfant



# 100 ans

Au service des jeunes !

## INTEGRATION et COHÉSION



BOOTCAMP



Journée d'intégration

## SÉJOURS PÉDAGOGIQUES



LONDRES



KENYA



SEVILLE

## SORTIES PÉDAGOGIQUES



Sortie d'intégration



Cité des sciences

## SPORTS



Journée du sport



CROSS Eric Poulain

## ÉVÉNEMENTS PÉDAGOGIQUES



Remise de Diplôme



Intervention DGSI



Ravivage de la Flamme



Festival Playmobil



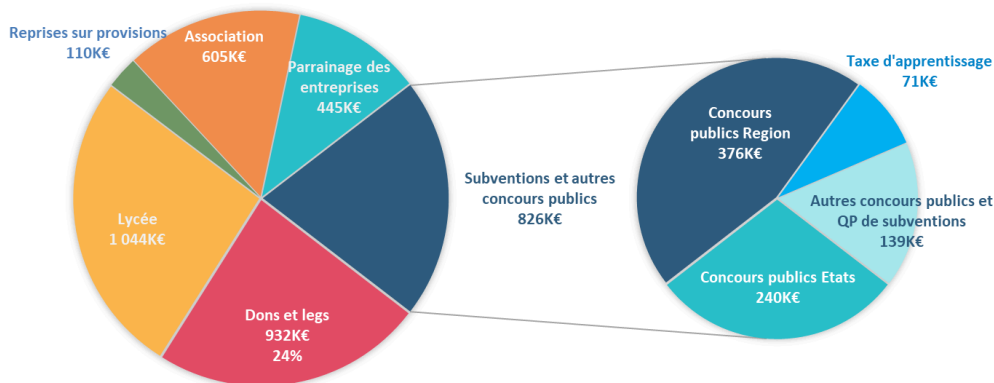
## Le compte de résultat par origine et par destination (CROD)

Le CROD constitue une version analytique du compte de résultat par nature. Il vise à apporter une information comptable sur le modèle socio-économique du Foyer de Cachan et à mettre en évidence l'utilisation des ressources liées à la générosité du public. Ainsi, la présentation du CROD permet de faire apparaître la manière dont, annuellement, l'équilibre économique global est assuré.

COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION 2023

| PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION                                                        | EXERCICE 2023              |                           | EXERCICE 2022              |                            |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------|---------------------------|----------------------------|----------------------------|
|                                                                                                       | TOTAL                      | Dont générosité du public | TOTAL                      | Dont générosité du public  |
| <strong>PRODUITS PAR ORIGINE</strong>                                                                 |                            |                           |                            |                            |
| 1 - PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC<br>dont Legs , dons, mecenats...                          | 932 092                    | 932 092                   | 1 230 156                  | 1 230 156                  |
| 2 - PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC<br>dont parrainages entreprises et contributions sans | 2 093 649                  | 0                         | 1 868 450                  | 0                          |
| 3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS                                                            | 826 166                    | 0                         | 1 031 466                  | 0                          |
| 4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS                                                          | 109 558                    | 0                         | 197 580                    | 0                          |
| 5 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS                                                          | 0                          | 0                         | 0                          | 0                          |
| <strong>TOTAL</strong>                                                                                | <strong>3 961 465</strong> | <strong>932 092</strong>  | <strong>4 327 652</strong> | <strong>1 230 156</strong> |
| <strong>CHARGES PAR DESTINATION</strong>                                                              |                            |                           |                            |                            |
| 1 - MISSIONS SOCIALES                                                                                 | 3 508 720                  | 894 596                   | 3 444 738                  | 1 167 633                  |
| 2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS                                                                       | 37 496                     | 37 496                    | 62 523                     | 62 523                     |
| 3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT                                                                           | 712 311                    | 0                         | 605 300                    | 0                          |
| 4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS                                                         | 105 917                    | 0                         | 123 308                    | 0                          |
| 5 - IMPÔT SUR LES BENEFICES                                                                           | 0                          | 0                         | 0                          | 0                          |
| 6 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE                                                             | 0                          | 0                         | 0                          | 0                          |
| <strong>TOTAL</strong>                                                                                | <strong>4 364 444</strong> | <strong>932 092</strong>  | <strong>4 235 869</strong> | <strong>1 230 156</strong> |
| EXCEDENT OU DEFICIT                                                                                   | -402 980                   |                           | 91 781                     |                            |

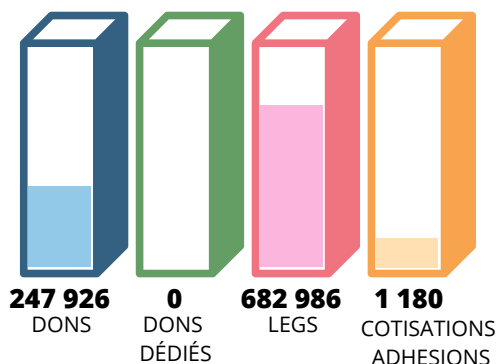
## RÉPARATION DES RESSOURCES INSCRITES AU CROD (3 961K€)



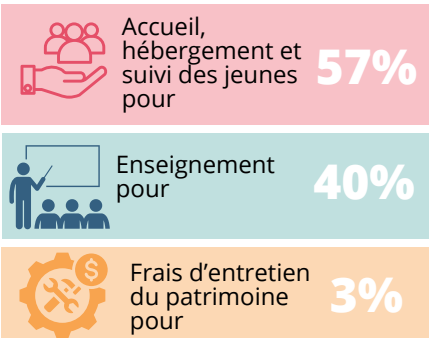
## Produits collectés auprès du public

(en milliers d'euros)

Total 2023 = 932 092€



## Détail du poste missions sociales



## Nos ressources

Les ressources de notre association sont décomposées en **6 postes** qui sont les suivants :

Les produits liés à la générosité du public qui sont constitués de : legs et de dons pour **932 K€**. La totalité de ces ressources destinées à l'action sociale du Foyer a été employée au cours de l'exercice 2023. Notre mission sociale est financée à **23,5%** par la générosité de nos donateurs.

Les produits non liés à la générosité du public représentent **76,5%** de nos recettes. Ils sont constitués principalement par des financements publics (Etat, collectivités et partenariat) :

Le Parrainage des entreprises représente **11 %** de nos recettes qui proviennent de nos partenaires , dont **126 K€** pour La Poste et **319 K€** pour Orange,

Les **subventions et concours publics**, pour cette année représentent 21 % de nos recettes. Elles proviennent principalement de :

**L'Etat/Région Ile-de-France** et autres subventions pour **616 K€**,

La taxe d'apprentissage pour **71 K€** (nous n'avons pas obtenu de TA de La Poste cette année).

Les frais de scolarité et d'internat (sous la dénomination lycée dans le graphique) proviennent d'une part des familles, et d'autre part du département de Paris et de l'Aide Sociale à l'Enfance qui prennent en charge les frais d'internat de certains élèves. Ils s'élèvent à **1 044 K€** et représentent **26 %** de nos recettes

Le poste Association représente **15 %** de nos recettes. Il comptabilise principalement la refacturation établie à la SASU FDC SEREC, les revenus perçus pour les locations de terrain et de salles (évènementiel) ainsi que les intérêts en compte courant. Ce poste s'élève à **605 K€** en 2023.

Les reprises sur provisions représentent **3 %** pour 2023

## Et leur utilisation :

Nos emplois inscrits au CROD (4 364 K€)

Le Foyer de Cachan consacre l'essentiel de ses ressources aux activités d'éducation, au bien-être et à l'épanouissement des jeunes dont il s'occupe (voyages, sorties scolaires et culturelles, activités périscolaires, rénovation des locaux, achat de matériel informatique...).

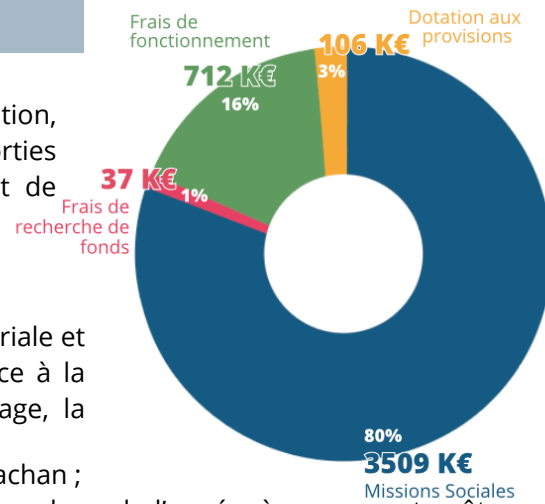
Comme l'indique le compte d'emploi des ressources nous avons :

**80 %** des fonds qui sont consacrés à nos missions sociales ;

les frais de fonctionnement pour **16%**, représentant la part liée à la masse salariale et aux dépenses de personnel. Cette part relativement faible est obtenue grâce à la sous-traitance de nombreuses prestations telles que la sécurité, le nettoyage, la restauration, la maintenance...

Elle permet ainsi de fluctuer les charges en fonction des besoins du Foyer de Cachan ;

Les frais liés à l'appel aux dons pour 1% avec l'envoi régulier de mailing tout au long de l'année, à un rapport coût-collecte pour 1€ investi / de 23,86 € de collectés.



## Le Bilan simplifié En K€

Le Foyer de Cachan dispose de bâtiments construits à différentes époques, du début du 20ème siècle jusque dans les années 90.

Il nécessite donc un entretien permanent et coûteux.

| ACTIF                                      | 2023         | 2022         | PASSIF                     | 2023         | 2022         |
|--------------------------------------------|--------------|--------------|----------------------------|--------------|--------------|
| Actif immobilisé                           | 3 340        | 3 320        | Capitaux propres           | 8 032        | 7 920        |
| Actif circulant et disponibilité           | 6 376        | 6 664        | Résultat                   | - 403        | 92           |
| Charges à répartir sur plusieurs exercices | -            | -            | Provisions et fonds dédiés | 1 104        | 1 221        |
|                                            |              |              | Emprunt et dettes          | 983          | 751          |
| <b>TOTAL GENERAL</b>                       | <b>9 716</b> | <b>9 984</b> | <b>TOTAL GENERAL</b>       | <b>9 716</b> | <b>9 984</b> |

Sur **2023** l'association a entamé une remise aux normes des installations électriques ainsi que d'autres travaux lourds visant à réaliser des économies d'énergie. Le Foyer de Cachan maintient son engagement sur son parc informatique en renouvelant les ordinateurs trop anciens afin que chaque professeur puisse travailler dans de bonne condition.

## Pérennisation des ressources

### L'InFDC, en Centre de formation pour apprentis (CFA).

Notre centre de formation nous permet de proposer des études supérieures de qualité et abordables pour nos étudiants : en effet les OpCo ( Opérateur de compétences) financent une grande partie de la scolarité de ces jeunes via la taxe d'apprentissage. Le Foyer de Cachan a par ailleurs, avancé à la **SASU InFDC** au 31 décembre 2023 sous forme de compte courant la somme de 293 K€ à un taux fixe de 3%.

### L'utilisation de nos espaces

Pour être moins dépendant des subventions et au contraire pérenniser ses ressources, le Foyer de Cachan a consacré une partie des terrains non utilisée par le lycée professionnel à la construction d'une résidence étudiante, devenue la Résidence Jacques Restignat. L'opération s'est déroulée en deux grandes étapes avec ouverture respectivement en février 2013 pour les 300 chambres et en septembre 2018 pour les 81 studios. Ainsi l'association a créé deux sociétés civiles immobilières : la **SCI FDC du Loing** et la **SCI FDC Wilson** ; elles ont emprunté les fonds nécessaires à la construction (19,8 M€ au total).

Au 31 décembre 2023 le Foyer de Cachan leur a avancé sous forme de compte courant 1 768 K€ à un taux fixe de 2,5%.

La gestion de la résidence est confiée à une société, la **SASU FDC SEREC**, entièrement détenue par le Foyer de Cachan. C'est elle qui encaisse les loyers des logements étudiants.

En contrepartie, la SASU FDC SEREC reverse un loyer à chacune des SCI leur permettant ainsi de rembourser les emprunts et les frais financiers associés. En outre c'est la SASU FDC SEREC qui assure la commercialisation des espaces dans le cadre des opérations de type « évènementiel », constituant ainsi une ressource complémentaire pour notre institution. Le chiffre d'affaires de la SASU FDC SEREC en 2023 s'est élevé à 3 279 K€. Le Foyer de Cachan a avancé au 31 décembre 2023 sous forme de compte courant la somme de 963 K€ .

